AVERTISSEMENT SUR LES RISQUES

MIS A JOUR LE 24 JUIN 2025

1. PREAMBULE

GOin est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** ») en tant que Prestataire de Service sur Crypto-Actifs (« **PSCA** ») sous le numéro A2025-002, conformément à l'article 62 du Règlement 2023/1114 du 31 mai 2023 sur les marchés de crypto-actifs (« **MiCA** »), pour la fourniture des services suivants (ci-après désignés ensemble comme les « **Services GOin** ») :

- **la conservation et l'administration de crypto-actifs pour le compte de clients** (article 3. 16 a) MiCA) ;
- **l'échange de crypto-actifs contre des fonds** (article 3. 16 c) MiCA) ;
- **l'échange de crypto-actifs contre d'autres crypto-actifs** (article 3. 16 d) MiCA) ;
- **l'exécution d'ordres sur crypto-actifs pour le compte de clients** (article 3. 16 e) MiCA) ;
- **la fourniture de conseils en crypto-actifs** (article 3. 16 h) MiCA) ;
- **la fourniture de services de gestion de portefeuille de crypto-actifs** (article 3. 16 i) MiCA);
- **la fourniture de services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients** (article 3. 16 j) MiCA).

GOin souhaite avertir ses Clients des risques associés aux Crypto-Actifs et aux Services GOin (ci-après, ensemble dénommés : les « **Risques** »).

GOin considère que les facteurs de Risques décrits ci-après sont importants pour prendre une décision d'investissement et/ou peuvent altérer sa capacité à remplir ses engagements à l'égard de ses Clients. Ces Risques sont aléatoires et GOin n'est pas en mesure de prévoir leur éventuelle survenance.

Les paragraphes ci-après présentant les principaux facteurs de Risques ne sont pas exhaustifs. D'autres Risques, non connus de GOin ou non déterminants à cette date, peuvent avoir un impact significatif sur un investissement dans les Crypto-Actifs. A noter que certains termes techniques sont présentés en anglais, afin de respecter les terminologies couramment utilisées dans l'industrie des Crypto-Actifs et de permettre aux Clients de les reconnaître dans la littérature existante. Ils sont définis au point « 2. Définitions » le cas échéant, et indiqués par de l'*italique*.

Par ailleurs, GOin rappelle à ses Clients que les Crypto-Actifs ne sont couverts ni par les systèmes d'indemnisation des investisseurs au titre de la directive 97/9/CE, ni par les systèmes de garantie des dépôts au titre de la directive 2014/49/UE.

Préalablement à toute décision d'investissement, les Clients sont invités à examiner avec attention l'ensemble des informations contenues dans le présent document, et notamment les facteurs de Risques détaillés ci-après.

En particulier, les Clients doivent procéder à leur propre analyse et à leur propre évaluation de toutes les considérations liées à un investissement dans les Crypto-Actifs et des Risques liés à GOin, à son activité et à sa situation financière. Ils sont par ailleurs invités à consulter leurs propres conseillers financiers ou juridiques quant aux Risques découlant d'un investissement dans les Crypto-Actifs et quant à la pertinence d'un tel investissement au regard de leur propre situation personnelle.

Les Clients souhaitant gérer eux-mêmes leurs portefeuilles de Crypto-Actifs sont invités à consulter nos recommandations sur la Sécurité des portefeuilles numériques.

L'ordre de présentation des facteurs de Risques ci-après n'est pas une indication de leur probabilité de survenance.

2. DEFINITIONS

Aux fins du présent **Avertissement sur les Risques**, on entend par :

51% Attack* (ou Attaque de majorité)** : une attaque qui se produit lorsqu'une seule personne ou un groupe coordonné contrôle plus de 50 % de la puissance de *calcul* sur les *Blockchains* ***Proof of Work (PoW) ou plus de la moitié de la puissance de validation (Crypto-Actifs mis en jeu) sur les *Blockchains* ***Proof of Stake*** (PoS).

Benchmark : indicateur de référence spécifique au Client, utilisé comme support pour les décisions de gestion de GOin dans le cadre de son service de gestion de portefeuille. Il est défini lors de l'entrée en relation, et peut être composé d'un ou plusieurs Crypto-Actifs (dont des *Stablecoins*) et/ou d'une ou plusieurs Stratégies. Concrètement, il s'agit d'une proposition d'allocation du montant investi entre un ou plusieurs Crypto-Actifs (dont des *Stablecoins*) et/ou une ou plusieurs Stratégies effectuées discrétionnairement par GOin sur la base du Profil d'Investissement et des objectifs du Client. Il peut être modifié (i) unilatéralement par GOin ou (ii) sur demande du Client et avec l'accord de GOin.

Blockchain (litt. chaîne de bloc) : technologie de registres distribués désignant une base de données sécurisée et partagée par ses différents utilisateurs, contenant un ensemble de transactions dont chacun peut vérifier la validité.

Campagne de Désinformation : un ensemble de techniques de communication visant à tromper des personnes ou l'opinion publique pour protéger des intérêts privés ou non ou influencer l'opinion publique.

Client : toute personne physique ou morale utilisant les Services GOin ou souhaitant y recourir.

Crypto-Actif : toute représentation numérique d'une valeur ou de droits pouvant être transférée et stockée de manière électronique, au moyen de la technologie des registres distribués ou d'une technologie similaire.

Distributed Denial-of-Service Attack (ou ***DDoS Attack***, litt. attaque par déni de service distribué) : un type d'attaque informatique qui ne vise pas à détruire ou à corrompre des données, mais à utiliser une ressource informatique à un point tel que le travail normal ne peut se poursuivre. La structure d'une attaque DDoS nécessite un ordinateur maître pour contrôler l'attaque, une cible de l'attaque et un certain nombre d'ordinateurs intermédiaires que l'ordinateur maître utilise pour générer l'attaque.

***Double-Spending* Attack** (litt. doubles dépenses) : une attaque contre la cohérence des données, qui se produit lorsque l'on dépense deux fois le même Crypto-Actif.

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

Fork (litt. bifurcation) : division de la blockchain fortuite ou intentionnelle en deux ou plusieurs branches, chacune partageant l'historique commun mais divergeant sur les nouvelles règles de validation d'un bloc.

Ingénierie Sociale : l'ensemble des techniques de manipulation consistant à obtenir un bien ou une information, en exploitant la confiance, l'ignorance ou la crédulité de tierces personnes, à des fins malveillantes.

Malware (litt. logiciel malveillant) : tout programme développé dans le but de nuire à un système informatique ou un réseau.

Off Chain (litt. hors chaîne) : un Crypto-Actif détenu et/ou échangé directement sur un compte ouvert auprès d'un intermédiaire (prestataire de service ou protocole intermédiaire) par le biais d'une transaction effectuée via un intermédiaire (prestataire de service ou protocole intermédiaire). Dans ce cas, la transaction ne sera pas directement renseignée sur la *Blockchain*.

On Chain (litt. sur la chaîne): un Crypto-Actif détenu et/ou échangé directement sur une *Blockchain* et/ou par le biais d'une transaction directement inscrite sur le registre de la *Blockchain*.

Phishing (litt. hameçonnage) : une attaque qui vise à obtenir du destinataire d'un courriel d'apparence légitime qu'il transmette ses coordonnées bancaires, ses identifiants de connexion à des services financiers, ou sa clé privée afin de lui dérober de l'argent et/ou des Crypto-Actifs.

Profil d'Investissement : profil réalisé par GOin lors de l'entrée en relation contractuelle avec un Client qui signe un contrat de gestion sur la base de son expérience, de ses connaissances financières, ainsi que de son aversion au risque.

Proof of Stake (litt. preuve d'enjeu) : mécanisme de consensus de validation utilisé par différentes *Blockchains* (dont la *Blockchain* Ethereum), qui permet de valider les blocs du registre. Il favorise les validateurs qui immobilisent le plus de Crypto-Actifs de la *Blockchain* sous-jacente.

Proof of Work (litt. preuve de travail) : mécanisme de consensus de validation le plus ancien, utilisé par différentes *Blockchains* (dont la *Blockchain* Bitcoin), qui permet de valider les blocs du registre. Il nécessite une puissance de calcul élevée.

Rebalancing (litt. ré-équilibrage) : processus de modification de la composition d'un portefeuille afin de retrouver la composition initialement souhaitée ou de suivre une nouvelle composition.

Slippage (litt. effet de glissement) : ce qui se produit lorsque le prix d'exécution d'une transaction est différent de son prix attendu. Cet effet survient particulièrement dans des marchés volatils. Dans une telle situation une opération d'achat ou de vente pourrait se faire exécuter à un prix différent de celui attendu et, par conséquent, engendrer une perte financière.

Smurf Attack (litt. attaque Schtroumpf, aussi appelée attaque par rebond) : type de *DDoS Attack*, par laquelle un pirate tente de saturer un service cible, rendant le service inopérable.

Stablecoin (litt. monnaie stable) : un type de Crypto-Actif qui vise à garantir une parité stable avec une ou plusieurs monnaies ayant cours légal, une ou plusieurs matières premières ou un ou plusieurs Crypto-Actifs, une combinaison de tels actifs, ou au moyen de protocoles et qui prévoient l'augmentation ou la diminution de l'offre de ces Crypto-Actifs en réponse à l'évolution de la demande.

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

Stratégies : les stratégies d'investissement sur Crypto-Actifs conçues par GOin. Ces Stratégies peuvent s'appuyer sur des données qualitatives (comme la nature ou l'usage des Crypto-Actifs sous-jacents) ou quantitatives (volatilité, liquidité, *momentum*, etc.), et sont plus ou moins dynamiques.

Sybil Attack (litt. attaque Sybil) : un type d'attaque contre un service de réseau informatique dans lequel un attaquant exploite une facilité dans le système de réputation du service à créer un grand nombre d'identités pseudonymes et les utilise pour obtenir une influence disproportionnée.

Usurpation d'Identité : le fait de s'attribuer une identité à laquelle on ne peut prétendre, d'utiliser l'identité d'un tiers et d'utiliser des données de toute nature permettant d'identifier la personne,

Whitepaper (litt. livre blanc) : présente les caractéristiques détaillées du Crypto-Actif proposé à l'investissement par GOin. Il décrit généralement son fonctionnement, la technologie sous-jacente et, le cas échéant, les informations sur l'équipe porteuse du projet, les objectifs économiques de ce dernier et les risques encourus.

3. INFORMATIONS SUR LES CRYPTO-ACTIFS

Les Crypto-Actifs ont tous des fonctionnalités variables qui peuvent notamment avoir un impact direct sur les gains et les pertes du Client. Les différents *Whitepapers*, lorsqu'ils sont disponibles, décrivant les Crypto-Actifs proposés via les Services GOin, peuvent être fournis par GOin à ses Clients sur demande.

4. RISQUES LIES A LA NATURE DES CRYPTO-ACTIFS

4.1. Risques que l'investissement dans les Crypto-Actifs ne convienne pas à tout type de Client

Le Client doit déterminer, sur la base de son propre examen et/ou avec l'intervention de tout conseiller qu'il pourra juger utile de solliciter selon les circonstances, l'opportunité d'un investissement dans les Crypto-Actifs au regard de sa situation personnelle. En particulier, chaque Client doit :

i. avoir une connaissance et une expérience suffisante pour évaluer de manière satisfaisante l'intérêt et les Risques relatifs à un investissement dans les Crypto-Actifs et l'information contenue dans le présent document ;

ii. avoir accès et savoir manier des outils d'analyse appropriés pour évaluer, à la lumière de sa situation personnelle et de sa sensibilité au Risque, un investissement dans les Crypto-Actifs et l'effet que celui-ci pourrait avoir sur l'ensemble de son portefeuille d'investissement ;

iii. avoir des ressources financières et des liquidités suffisantes pour faire face à l'ensemble des Risques d'un investissement dans les Crypto-Actifs ;

iv. comprendre parfaitement les stipulations des contrats signés avec GOin ; et

v. être capable d'évaluer (seul ou avec l'assistance d'un conseiller financier) les évolutions possibles de l'économie, des taux d'intérêt ou de tout autre facteur qui pourrait affecter son investissement et sa capacité à faire face aux Risques encourus.

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

En outre, certains Clients sont soumis à une réglementation stricte en matière d'investissement. Ces Clients devront consulter leur conseil juridique afin de déterminer si la loi les autorise à investir dans les Crypto-Actifs et si l'investissement dans cette classe d'actif est compatible avec leurs autres engagements.

4.2. Risques de marché et de perte de capital

La volatilité d'un marché reflète le degré d'instabilité lié à la performance du sous-jacent. Les Crypto-Actifs sont des actifs particulièrement volatils. Leur cours peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et refléter des facteurs de Risques i) qui leurs sont spécifiques et/ou ii) macroéconomiques.

En fonction de ces évolutions, le Client pourra perdre tout ou partie des sommes investies en Crypto-Actifs.

4.3. Risques réglementaires

Le statut juridique des Crypto-Actifs varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans de nombreux pays, leur statut juridique n'est pas encore défini. Certains pays ont rendu illégale l'utilisation de ce type d'actifs.

En France et en Europe, le traitement juridique des Crypto-Actifs peut présenter des incertitudes ou des problèmes de frontières dans leur qualification juridique, notamment par rapport aux monnaies ou aux titres financiers.

Cette incertitude est exacerbée par l'évolution rapide de la réglementation. Certains pays pourraient à l'avenir restreindre, interdire ou limiter l'acquisition, l'utilisation ou le commerce des produits sur Crypto-Actifs. Dans un tel scénario, la propriété ou la négociation de tels produits pourraient être considérées comme illégales et passibles de sanctions. Il est difficile de prédire les perspectives d'évolution en matière de règlementation.

4.4. Risques fiscaux

Le statut fiscal d'un Crypto-Actif dépend à la fois de la juridiction dans laquelle se trouve le Client et des caractéristiques dudit Crypto-Actif. La responsabilité de la déclaration de la possession, de l'achat et/ou de la vente des Crypto-Actifs, ainsi que le règlement des taxes et impôts liés à ces opérations auprès de l'administration fiscale compétente incombent entièrement au Client. Il doit se renseigner de lui-même ou auprès de tout conseiller qu'il pourrait juger utile de solliciter sur les lois et règlements applicables en matière fiscale et les démarches qui le concernent, ainsi que leur évolution.

4.5. Risques technologiques et de cybersécurité

Les Crypto-Actifs reposent sur la technologie dite de registres distribués, plus généralement connue et désignée sous le nom de son application la plus répandue, la *Blockchain*. Cette technologie est relativement récente, et les *Blockchains* sous-jacentes aux différents Crypto-Actifs sont maintenues et mises à jour en continu. Les Crypto-Actifs sont stockés dans des portefeuilles électroniques et sont échangés sur une *Blockchain* ou par le biais d'un prestataire (dont les plateformes d'échange). Les Crypto-Actifs peuvent faire l'objet de diverses cyberattaques.

Ainsi, les Risques technologiques et de cybersécurité incluent notamment :

i. les failles, les défauts, les piratages, les codes d'exploitation, les erreurs, les défaillances de protocole ou les circonstances imprévues survenant à l'égard d'un Crypto-Actif ou des technologies ou systèmes économiques sur lesquels le Crypto-Actif repose ;

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

ii. les transactions sur les Crypto-Actifs sont irréversibles. Par conséquent, les pertes dues à des transactions frauduleuses ou accidentelles peuvent ne pas être récupérables ;
iii. le développement technologique conduisant à l'obsolescence d'un Crypto-Actif ou de sa technologie sous-jacente ;
iv. des retards entraînant le non-règlement d'une transaction à la date de livraison prévue ;
v. les attaques sur le protocole ou les technologies dont dépend un Crypto-Actif, y compris notamment :
   a. *DDoS Attacks* ;
   b. *Sybil Attacks* ;
   c. *Phishing Attacks* ;
   d. Ingénierie Sociale ;
   e. *Smurfing* ;
   f. *Malware* ;
   g. *Double-Spending Attacks ;*
   h. *51% Attack*s ;
   i. Campagnes de Désinformation ;
   j. *Forks* ; et
   k. Usurpation d'Identité.

4.6. Risques de destruction ou de pertes des clés privées

Les Crypto-Actifs sont construits sur un système cryptographique qui utilise des « clés » pour authentifier les transactions. L'une est une clé publique accessible à tous les utilisateurs, et l'autre est une clé privée gardée secrète et utilisée pour l'identification et l'authentification. Une clé privée est automatiquement générée et accorde à l'utilisateur la propriété des fonds disponibles dans le portefeuille électronique associé. La perte d'une clé privée de portefeuille électronique signifie la perte du contrôle ou de l'accès à tous les Crypto-Actifs détenus sur ce portefeuille.

4.7. Risques de liquidité

Les Crypto-Actifs peuvent être détenus et échangés de manière *On Chain* ou *Off Chain*. Dans les deux cas, les transferts, achats ou ventes de Crypto-Actifs peuvent être empêchés de manière temporaire ou définitive, entraînant un manque de liquidité, par de nombreux facteurs, dont :

- L'absence de contrepartie intéressée pour échanger tout ou partie des Crypto-Actifs souhaités ;
- Une défaillance de l'intermédiaire (plateforme d'échange, courtier, protocole décentralisé) chargé d'assurer l'échange ;
- L'impossibilité temporaire ou définitive de retirer les fonds conservés auprès d'un intermédiaire ou directement sur un portefeuille.

4.8. Risques spécifiques associés aux *Stablecoins*

Les *Stablecoins* peuvent voir leur cours différer de manière temporaire ou définitive du cours de l'actif ou du panier d'actifs sous-jacent, en raison de facteurs technologiques (notamment lié au Risque de dysfonctionnement du protocole Blockchain), économiques (notamment lié au Risque de Crédit) ou autres …

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

L'investissement dans un *Stablecoin* dont la valeur dépend d'une ou de plusieurs monnaie(s) ayant cours légal qui n'est ou ne sont pas celle(s) ayant cours légal dans le pays dans lequel vit le Client présente également un Risque de change pour ce dernier.

5. RISQUES ASSOCIES A L'ACTIVITE DE GOIN

5.1. Risque juridique lié à la réglementation de l'activité exercée par GOin

GOin est agréée en tant que PSAN pour plusieurs types de services auprès de l'AMF. En cas de changement dans le régime règlementaire en France et/ou au sein de l'Union Européenne, sa capacité à exercer son activité pourrait être affectée.

5.2. Risques liés à l'évolution du cadre comptable et fiscal

En France, pays d'implantation de GOin, la fiscalité et le traitement comptable des Crypto-Actifs ont été précisés par les règlements n° 2018-07 du 10 décembre 2018 et n° 2020-05 du 24 juillet 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Cependant, tout changement dans la législation fiscale et/ou comptable française et/ou européenne peut impacter le traitement fiscal et/ou comptable des opérations réalisées avec GOin.

5.3. Risques juridiques généraux et litiges

GOin est susceptible d'être impliquée dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de ses activités.

Ces procédures pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de GOin.

5.4. Risques opérationnels

Le Risque d'activité survient à la suite de circonstances ou d'événements externes qui nuisent à l'image et au résultat financier de GOin. La capacité de GOin à mener ses activités dépend de sa capacité à se conformer aux règles et règlements. L'échec de tout audit concernant la conformité aux règles et réglementations pourrait entraîner des amendes ainsi qu'une publicité défavorable, ce qui impacterait négativement GOin et entraînerait une dégradation de sa situation financière.

La capacité de GOin à mener son activité dépend aussi des plateformes d'échange sur lesquelles les opérations sont réalisées. Si ces plateformes d'échange devaient limiter leur accès ou si une interruption avait lieu, GOin pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités.

De plus, il existe un Risque d'erreur humaine ou de défaillance des systèmes. Si la direction ou le contrôle a été insuffisant, cela peut affecter la valeur des investissements en Crypto-Actifs ainsi que la situation financière de GOin.

Enfin, les frais liés aux différents produits et services offerts par GOin peuvent être amenés à évoluer.

5.5. Risques spécifiques à l'activité de conservation de Crypto-actifs pour le compte de tiers

5.5.1. Risques liés aux portefeuilles gérés par GOin *On Chain*

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

GOin conserve une partie des fonds confiés sur des portefeuilles électroniques *On Chain* dont elle détient les clefs. Sa capacité à conserver les fonds et/ou à les transférer peut notamment être affectée par :

- Une faille technologique inhérente à la Blockchain sous-jacente ;
- Un problème technologique et/ou opérationnel lié au logiciel qui fournit les adresses et les accès au portefeuille ;
- Une congestion temporaire ou un arrêt définitif des transactions sur la Blockchain sous-jacente ;
- Une perte temporaire ou définitive des clés privées permettant d'accéder aux portefeuilles et/ou de déplacer les fonds.

5.5.2. Risques de contrepartie

GOin peut également être menée à conserver des Crypto-Actifs sur des comptes ouverts auprès de plateformes d'échange et de sous-conservateurs. Ainsi, les fonds sont exposés aux Risques de :

- Faillite, défaut de règlement ou tout autre type de défaut de la contrepartie ;
- Changement de règlementation dans un ou plusieurs pays dans lesquels sont situées les contreparties et qui affecteraient leur activité et capacité à délivrer leurs produits et services ; et de
- Piratage d'une ou plusieurs des contreparties, qui pourrait entraîner la perte de tout ou partie des Crypto-Actifs.

Si un tel Risque venait à se matérialiser, cela pourrait avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements en Crypto-Actifs et la situation financière de GOin.

5.5.3. Risques liés aux marchés

Les Crypto-Actifs sont très volatils. Les Crypto-Actifs détenus, même pour une période limitée, peuvent voir leur valeur fluctuer énormément et entraîner un gain comme une perte partielle ou totale de capital. GOin ne garantit en aucun cas la valeur des Crypto-Actifs qui lui sont confiés.

5.6. Risques spécifiques aux opérations de courtage

5.6.1. Risques d'échange de Crypto-Actif contre d'autres Crypto-Actif

Les prix des Crypto-Actifs fluctuent fréquemment. Il n'existe pas toujours de chemin direct pour échanger un Crypto-Actif contre un autre, et/ou pas assez de liquidité sur des chemins existants et disponibles pour GOin pour exécuter les transactions souhaitées. Ainsi, GOin peut :

- Ne pas choisir les chemins les plus directs y compris s'ils sont disponibles ;
- Passer par une ou plusieurs paires intermédiaires ou échanger un Crypto-Actif contre un autre Crypto-Actif ;
- Être empêchée d'obtenir le meilleur prix pour cause de défaillance technique, opérationnelle ou de simple *Slippage*.

Les prix d'échange de Crypto-Actifs ne sont pas garantis par GOin.

5.6.2. Risques liés aux achats ou ventes de Crypto-Actif contre des monnaies ayant cours légal (ci-après « Fonds »)

Les prix des Crypto-Actifs fluctuent fréquemment. Il n'existe pas toujours de chemin direct pour échanger un Crypto-Actif contre une monnaie ayant cours légal, et/ou pas assez de liquidité sur des chemins existants et disponibles pour GOin pour exécuter les transactions souhaitées. Ainsi, GOin peut :

- Ne pas choisir les chemins les plus directs y compris s'ils sont disponibles ;
- Passer par une ou plusieurs paires intermédiaires ou échanger un Crypto-Actif contre des Fonds ;
- Être empêchée d'obtenir le meilleur prix pour cause de défaillance technique, opérationnelle ou de simple *Slippage*.

Dans une telle situation une opération d'achat ou de vente pourrait se faire exécuter à un prix différent de celui attendu et, par conséquent, engendrer une perte de capital.

Les prix d'exécution, à l'achat comme à la vente, ne sont pas garantis par GOin.

5.6.3. Risque de contrepartie

GOin peut réaliser des opérations d'achat, de vente et d'échange de Crypto-Actifs auprès de plateformes d'échange ou d'autres contreparties spécialisées dans la négociation de ces actifs. Ainsi, GOin est exposée au Risque de :

i. Changement de règlementation dans un ou plusieurs pays dans lesquels sont situées les plateformes d'échange et qui affecteraient leur activité et capacité à délivrer leurs produits et services ;
ii. Liquidité si une ou plusieurs plateformes d'échange se retrouvent dans l'incapacité d'exécuter des ordres à cause de l'étroitesse du volume des transactions.

Si un tel Risque venait à se matérialiser, cela pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de GOin mener ses opérations de courtage.

5.7. Risques liés à la gestion d'un portefeuille de Crypto-Actifs pour le compte de tiers

5.7.1. Risques liés à la définition du Benchmark

GOin s'appuie sur le Profil d'Investissement du Client ainsi que sur ses attentes et objectifs d'investissement pour déterminer son Benchmark, utilisé comme support des décisions de gestion. Il peut arriver que le Benchmark soit mal défini, et par conséquent que la gestion réalisée par GOin ne corresponde pas aux objectifs d'investissement du Client.

5.7.2. Risques liés au calcul du Benchmark

Calcul.

Le Benchmark est calculé sur la base des prix déterminés par GOin et/ou de l'évolution des Stratégies.

Le calcul du Benchmark peut notamment être perturbé par :

- Des problèmes de récupération ou de compilation des prix des Crypto-Actifs, temporaires ou définitifs, ainsi que des problèmes liés au calcul des Stratégies ;
- Des erreurs dans les données collectées et traitées ;
- Tout événement impactant temporairement ou définitivement la capacité de GOin à effectuer le calcul et/ou la publication des valeurs du Benchmark.

Agrément PSCA – A2025-002 | RCS Paris 839 009 669
29 rue Marbeuf, 75008 Paris | contact@goin-invest.com

Performance.

Du fait de tous les Risques liés à l'investissement en Crypto-Actifs, et notamment du Risque de marché, GOin ne garantit en aucun cas la performance du Benchmark.

5.7.3. Risques liés à l'utilisation des Stratégies

Calcul.

GOin peut s'appuyer sur ses Stratégies pour gérer les Crypto-Actifs confiés par le Client. Le calcul des Stratégies peut être perturbé par :

- Des problèmes de récupération ou de compilation des prix des Crypto-Actifs, temporaires ou définitifs ;
- Des erreurs dans les données collectées et traitées ;
- Tout événement impactant temporairement ou définitivement la capacité de GOin à effectuer le calcul et/ou la publication des valeurs de la Stratégie.

Performance.

Du fait de tous les Risques liés à l'investissement en Crypto-Actifs, et notamment du Risque de marché, GOin ne garantit en aucun cas la performance des Stratégies.

5.7.4. Risque lié aux décisions de gestions et Risque de réplication

GOin ne s'engage en aucun cas à répliquer exactement le Benchmark du Client. En plus des décisions de gestion, la non-réplication du Benchmark peut être due notamment à :

- Une modification majeure de la formule ou méthode de calcul des Stratégies et/ou du Benchmark qui ne peut pas être efficacement répliquée par GOin pour un prix raisonnable ;
- Un ou plusieurs Crypto-Actifs composant les Stratégies et/ou le Benchmark qui deviendraient illiquides, notamment du fait de la suspension temporaire ou définitive de sa cotation sur une plateforme d'échange majeure ou d'un problème temporaire ou définitif de leur technologie sous-jacente, qui limite ou stoppe les transactions ;
- L'écart entre le prix théorique utilisé dans le calcul des Stratégies et/ou le Benchmark et la réalité des carnets d'ordres sur les plateformes d'échange, notamment si les volumes de Crypto-Actifs que doit traiter GOin sont importants ; et/ou
- Au coût d'exécution des ordres nécessaires à la réplication de la Stratégie et/ou du Benchmark.

5.8. Risques liés au service de conseil

5.8.1. Risques liés à la définition du Profil d'investissement et des attentes

GOin s'appuie sur le Profil d'Investissement du Client ainsi que sur ses attentes et objectifs d'investissement pour lui fournir des conseils. Il peut arriver que le Profil soit mal défini ou les attentes mal comprises, et par conséquent que le conseil donné par GOin ne corresponde pas aux objectifs d'investissement du Client.

5.8.2. Risques liés au suivi des conseils

Même si les conseils de GOin correspondent aux attentes et au Profil d'investissement du Client, il est possible que le client ne parvienne pas à suivre les conseils donnés, pour des raisons opérationnelles, technologiques ou réglementaires. De même, les conseils sont fournis dans une situation et des conditions de marchés définis à un instant donné, et peuvent se révéler non pertinents, notamment en cas de modification des conditions de marché, des développements technologiques ou encore des avancées individuelles de chaque projet.

5.9. Risques liés aux opérations de transfert

La plupart des transferts de Crypto-Actifs sont irréversibles. Les frais de réseau payés par l'initiateur du transfert doivent être suffisants pour garantir son exécution. Dans le cas où ils seraient trop faibles, le transfert peut être fortement retardé (de quelques heures à quelques mois) voire être bloqué indéfiniment, sans que les Crypto-Actifs ne puissent être débloqués.

A l'inverse, notamment en cas d'erreur opérationnelle, il peut arriver que les frais de réseaux indiqués et payés par l'initiateur soient extrêmement élevés.

Les transferts de Crypto-Actifs sont effectués vers des adresses publiques, composées de plusieurs dizaines de caractères, parfois difficilement différentiables l'une de l'autre à l'œil nu. Il existe un risque pour l'initiateur de se tromper de destinataire lors de la saisie de l'adresse de destination des Crypto-Actifs. En cas d'erreur, il est très probable que les Crypto-Actifs soient définitivement perdus par l'initiateur et ne soient jamais reçus par le destinataire prévu.